

Sujet : Incendies à Coulon,,
De : Fabrice BERJONNEAU <fabrice.berjonneau@sfr.fr>
Date : 08/12/2020 à 15:39
Pour : contact@robindesbois.org
Copie à : Maire - Ville de Coulon <maire@ville-coulon.fr>

Bonjour

Pour faire suite à votre mail "- A Coulon, le 9 octobre 2020, dans une exploitation agricole. Nous souhaitons savoir là aussi si des toitures en amiante ont été touchées, si des véhicules, engrais, pneus et autres matériaux ou déchets agricoles ont été pris dans l'incendie et quelles ont été les destinations des cendres et autres résidus."

Je vous informe que la totalité du hangar agricole à brûlé, il contenait uniquement du foin. Le hangar était métallique et couvert de tôle ondulée.

Pas d'amiante, de pneu, de véhicule ou engin agricole, pas d'engrais ou déchets agricoles.

Le lieu du sinistre a été nettoyé par l'entreprise Rouvreau de Niort.

Cordialement

Fabrice BERJONNEAU

Adjoint au maire

"Environnement, Urbanisme, voirie et sécurité

--

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.

<https://www.avast.com/antivirus>